



## FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU FORMATEUR EN SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, le formateur SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de formateur SST pour prolonger la validité de son certificat de 36 mois. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, dans le cas où ce maintien actualisation des compétences ferait défaut, le formateur SST perd sa « certification de formateur SST » à la date de fin de validité de sa carte. A partir de cette date, il n'est plus autorisé à former des SST.

La validation d'une session MAC lui permettra de recouvrer sa « certification de formateur SST » et un nouveau certificat valide lui sera délivré. (cf Document de référence du dispositif SST Version 8-01/2021)

Public : Formateurs SST.

Prérequis : Etre en possession d'un certificat de formateur SST INRS

Conditions de formation : groupe de 5 à 10 personnes ; durée 21H obligatoires. Présence obligatoire sur la totalité de la formation.

Conditions d'inscription : fin d'inscription 15 jours avant le début de stage, par mail ou courrier

Conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap : *Rappel : L'obtention du certificat de SST n'est possible que lorsque le candidat est capable de protéger, d'examiner la victime, d'alerter et d'effectuer TOUS les gestes de secours. Par contre, il n'est pas exigé que les gestes soient effectués de manière « parfaite » Dans tous les cas, il convient d'examiner la possibilité de certifier le candidat au cas par cas, en fonction de la nature du handicap, de sa capacité à réaliser les gestes, et de son niveau de compréhension. A l'inverse, une incapacité mentale ne permettant pas au candidat de réaliser un examen amenant au bon résultat à atteindre, conduira à une impossibilité de certifier le candidat. De même une impossibilité totale (tétraplégie) à réaliser une PLS ne permettra pas de certifier le candidat) Le certificat de formateur SST est soumis aux mêmes exigences.*

Contenu de formation / Compétences visées :

*Compétence 1 : démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise*

*Compétence 2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST*

*Compétence 3 : concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST*

1 ère demi journée (3H30) pause comprise	2e demi journée (3H30) pause comprise
Accueil et présentation du formateur de formateur, de la formation et des apprenants Retour d'expérience et difficultés rencontrées ; solutions correctives apportées par le formateur dans son animation ; questions éventuelles ( 2h00)  <b>Epreuve de certification 1 Compétence 2</b> : présentation orale d'actions de formation : présentation pour chaque stagiaire d'une action de formation SST oralement (5mn/pers – 1h pour 10 personnes)  Activité 1 Rappel mémoire sur la pédagogie QCM et correction (30mn)	<b>MISE EN SITUATION DE FORMATEUR</b>  Informations pédagogiques, techniques et réglementaires en vigueur ou suite à modification : Activité 2 : travaux de groupe et synthèse du formateur de formateur sur l'identification des modifications et/ou actualisation de la formation SST Justification par le formateur de formateurs (2h30)  Les notions de prévention des risques professionnels et la réglementation en vigueur Activité 3 en individuelle : QCM rappel mémoire sur les notions en santé et sécurité au travail et correction (30mn)

3e demi journée (3H30) pause comprise	4e demi journée (3H30) pause comprise
<p>Construire un déroulé pédagogique conforme à la Formation Professionnelle et à la demande de l'INRS (apports de connaissance du formateur de formateurs 15mn)</p> <p><b>MISE EN SITUATION DU FORMATEUR DC2-DC3</b></p> <p>Activité 4 en sous groupes : préparation d'un déroulé pédagogique Conception et Animation de séquences en prévention (compétences 1-6-7-8 du SST) ( 3h15)</p>	<p><b>MISE EN SITUATION DE FORMATEUR</b></p> <p>Conception et Animation de séquences en secourisme</p> <p>Activité 5 en individuel : concevoir un déroulé pédagogique et animer la séquence préparée du domaine « Secourir » 3h30</p> <p>ENTRETIENS INDIVIDUELS SUR DEMANDE</p>
5e demi journée (3H30) pause comprise	6e demi journée (3H30) pause comprise
<p><b>MISE EN SITUATION DE FORMATEUR</b></p> <p>Animations de cas concrets en formation SST</p> <p>Activité 6 : chaque formateur prépare, anime, évalue un cas concret certifiatif.</p> <p>Fait autoévaluer son participant, favorise l'évaluation par le groupe, valorise les points positifs et donne des axes d'amélioration, fait un lien avec la prévention (2h00)</p> <p>Rappel sur les évaluations formatives et leur intérêt en formation par le formateur de formateur</p> <p>Construction d'outils d'évaluation formative en MAC et SST ; présentation de l'outil par l'apprenant (1h15)</p>	<p><b>MISE EN SITUATION DE FORMATEUR</b></p> <p>Rappel ou informations nouvelles sur la gestion administrative des formations SST (Forprev) et les conditions d'habilitation (1h15)</p> <p><b>Épreuves certificatives 2 Compétences 5 et 7</b> : présentation orale de séquences de formation (individuel) 1h40 pour 10 participants – 10 mn/pers</p> <p>Annonce des résultats Questions – réponses Bilan de la formation</p>

#### Evaluation / dispositif de suivi des stagiaires

Des évaluations formatives et certificatives sont mises en place pendant la formation. Elles sont réalisées par le formateur de formateurs SST qui a assuré la formation. Formation en présentiel. Fiche de présence.

Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives (Document INRS)

Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS ;

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat de formateur SST.

La validité de ce certificat est fixée à 3 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 36 mois ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un formateur SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que formateur SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Méthodes pédagogiques : Exposés ; Travaux de groupes ; Simulation de situations pédagogiques.

Outils pédagogiques : vidéo projecteur, ordinateur, vidéos, matériel de simulation, mannequins, plan d'intervention, plan d'action de prévention...

Certification : *Certificat de formateur SST, validité 36 mois*

- Délivrance d'une attestation de fin de formation et de réalisation. Bilan de stage.
- Type d'action de formation : action de formation professionnelle continue relevant de l'article L.6313-1 du Code du Travail

Taux d'obtention chez Formaprev : 100%

Débouchés : *formateurs en centre de formation (vacations ou salariat) – formateurs indépendants – formateurs d'entreprise.*

Formation délivrée par Nathalie NICOLAS certifiée INRS

Tarif : **600,00€ Ht (exonéré TVA)** Le tarif comprend : la veille technique et pédagogique, l'accès à la plateforme de travail pendant 6 mois, visioconférences privées si besoin, aide à la conformité des déroulés pédagogiques.

Contact en charge des inscriptions et de la formation : Nathalie Nicolas tel 06,20,49,66,87 formaprev21@gmail.com